

Suite au contexte sanitaire, le Triathlon International de Deauville sera à nouveau décalé au mois de septembre prochain. La manifestation entraînera nécessairement des perturbations de circulation que nous avons cherché à minimiser au maximum.

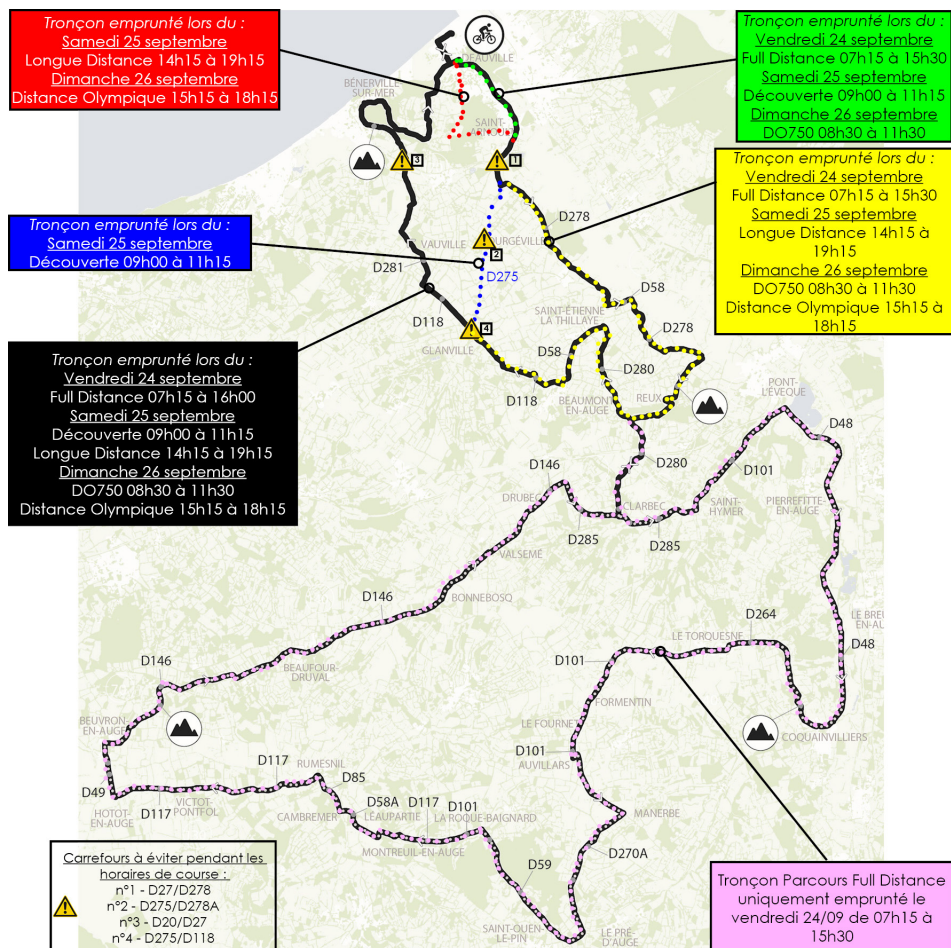
**Grande Nouveauté en 2021 : une nouvelle épreuve aura lieu le vendredi, le Full Distance (3.8km de natation / 180 km de cyclisme / et un marathon pour finir).**

A retenir pendant ces trois jours de compétition :

- Lors des compétitions le circuit est fermé à la circulation hors riverains.
- Des déviations seront mises en place pour contourner le circuit.

Concernant la ville de Deauville, l'accès à la ville reste possible même si durant la compétition, il faut prévoir des perturbations. Pour plus d'informations concernant les conditions de circulation et de stationnement, nous vous invitons à consulter le site internet de l'événement : [www.triathlondeauville.com](http://www.triathlondeauville.com)

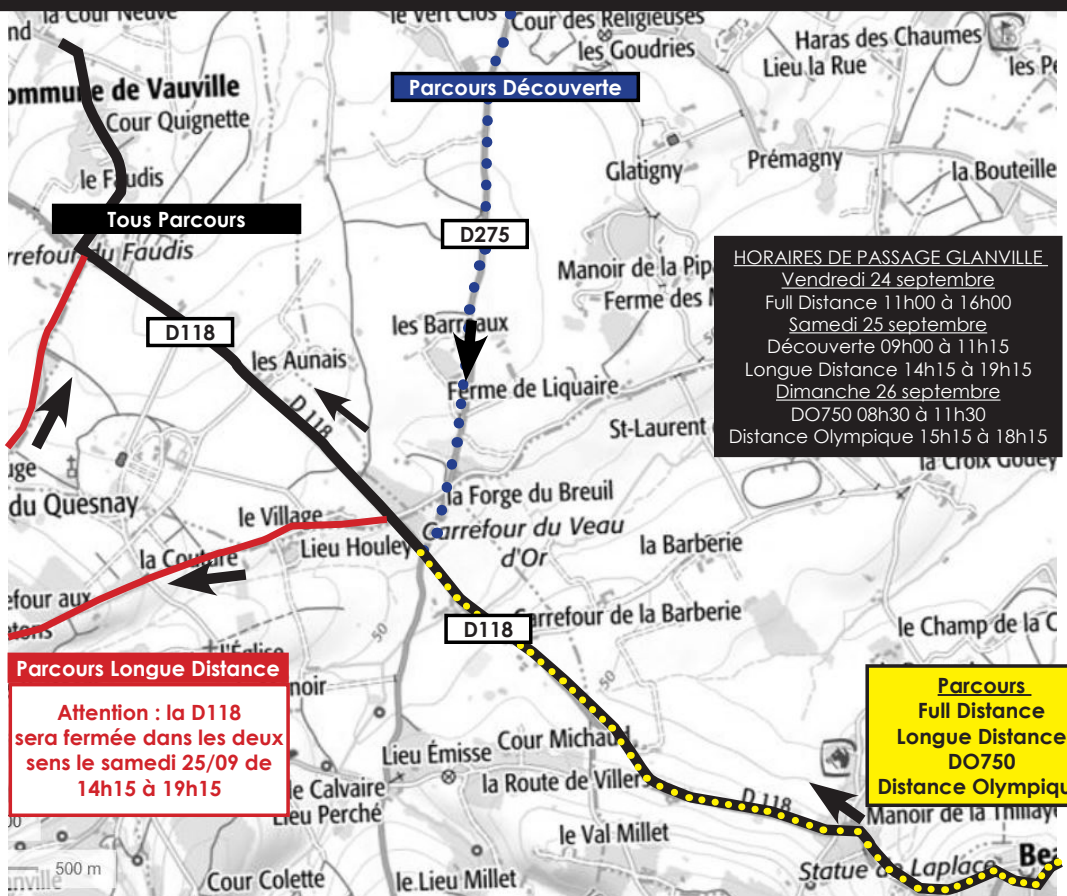
Nous vous remercions de votre compréhension, **L'équipe d'organisation**





# ZOOM SUR GLANVILLE

ARRETE 2021T0086 et ARRETE du 25/06/2021



**HORAIRES DE PASSAGE GLANVILLE**  
 Vendredi 24 septembre  
 Full Distance 11h00 à 16h00  
 Samedi 25 septembre  
 Découverte 09h00 à 11h15  
 Longue Distance 14h15 à 19h15  
 Dimanche 26 septembre  
 DO750 08h30 à 11h30  
 Distance Olympique 15h15 à 18h15

**Parcours Longue Distance**  
 Attention : la D118 sera fermée dans les deux sens le samedi 25/09 de 14h15 à 19h15

**Parcours Full Distance Longue Distance DO750 Distance Olympique**

Pour les riverains du parcours : Si vous êtes riverains du circuit vélo, et **n'avez pas d'autres solutions** que de l'emprunter : **dans ce cas, une consigne primordiale : circulez dans le sens du parcours des cyclistes.**

Le circuit est encadré par des signaleurs et les forces de l'ordre. Des panneaux de signalisation seront installés pour vous guider.

Une réouverture partielle de la circulation est prévue selon l'avancée du dernier participant.

Pour les établissements hôteliers / campings sur le parcours : Vos clients seront considérés comme riverain s'ils sont en possession de leur confirmation de réservation. Elles leur seront demandées en tant que laisser-passer.

